



Réseau de Centres d'Excellence de l'UIT en Afrique
Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications

Cours en ligne

REGULATION DES SERVICES FINANCIERS DIGITAUX ET DES FINTECHS

5 – 31 octobre 2020

APERÇU / PLAN DU COURS

DESCRIPTION DU COURS

Cours	Régulation des services financiers digitaux et des FinTechs
Objectifs	<p>L'accessibilité des appareils électroniques au cours des dernières décennies, même pour les ménages pauvres ainsi que les ménages à revenu intermédiaire et les micro-entrepreneurs, a eu un impact positif sur l'accès et l'utilisation des services financiers digitaux (SFD) pour ces segments, autrement dit sur l'inclusion financière. L'un des facteurs ayant contribué à l'amélioration de l'inclusion financière est certainement la régulation des SFD. Si elle constitue un levier pour accélérer l'inclusion financière, la régulation peut également constituer un frein à l'accès et à l'utilisation des SFD.</p> <p>Autant dire que la régulation joue un rôle central dans la diffusion et le développement des SFD et, partant, dans la possibilité d'atteindre l'objectif d'inclusion financière. Compte tenu de la complexité de l'environnement SFD, il est impératif de s'attaquer aux problèmes clés de l'environnement réglementaire.</p> <p>Ce cours donne un aperçu des éléments qui, ensemble, constituent un environnement propice aux services financiers digitaux: politique, réglementation et capacité pédagogique. Le cours présente également de nouveaux problèmes tels que la confidentialité des données et les crypto-monnaies qui n'étaient pas généralement dans l'agenda des régulateurs financiers il y a une décennie.</p>
Dates	5 - 31 octobre 2020
Durée	4 semaines
Date limite d'inscription	27 septembre 2020

Frais d'inscription	150 USD / 97 500 F CFA (XOF et XAF)
Code du cours	20OI24915AFR-F

RESULTATS ATTENDUS

A la fin du cours, le participant devra être capable de :

1. Comprendre la nécessité d'une régulation et d'une réglementation des services financiers digitaux pour l'inclusion financière
2. Connaître le rôle du régulateur dans la régulation des services financiers digitaux
3. Connaître les différents modèles de régulation et rôles du superviseur
4. Comprendre les problèmes et les conditions établissant la nécessité d'une régulation et la conformité des services financiers digitaux
5. Connaître les problèmes émergents dans la régulation des services financiers digitaux

PUBLIC CIBLE

Ce cours est conçu comme une introduction pour ceux qui sont impliqués dans la réglementation et la supervision des services financiers digitaux au sein des agences/autorités des ministères, ou ceux responsables de la conformité au sein des opérateurs privés. De manière non exhaustive, le cours est destiné aux personnels des :

- Ministères de l'économie numérique ;
- Autorités de régulation des postes et télécommunications ;
- Banques centrales ;
- Des banques commerciales ;
- FinTechs ;
- Prestataires de services financiers digitaux.

Ce cours ne suppose pas ou ne nécessite pas de connaissance préalable des sujets qui seront abordés, mais cherche à fournir une compréhension des concepts, des terminologies et des problèmes émergents dans ce domaine de la finance digitale qui évolue rapidement.

FORMATEURS/INSTRUCTEURS

NOM DU (DES) FORMATEUR (S) / INSTRUCTEUR (S)	CONTACTS
Dr André ONANA Enseignant-Chercheur à l'ESMT et chef du Département ESMT Management, il est dispense des enseignements en finance digitale. Il est par ailleurs certifié en finance digitale par Harvard University par Digital Frontiers Institute (Afrique du Sud)	Email : andre.onana@esmt.sn Tél. : +221 70 637 03 04

EVALUATION

Deux types d'évaluation seront proposés aux participants:

- Evaluations formatives : étude de cas, mémos, recherche documentaire, résumés d'articles
- Evaluation sommative : les participants seront soumis à un examen final à passer en vue de l'obtention du certificat de fin de formation.

AGENDA ET CONTENU DU COURS

Semaine / Session	Activités	Exercices et interactions
Semaine 1	Module 1 : Environnement réglementaire des SFD <ul style="list-style-type: none">• Régulation et supervision• Aperçu de l'architecture réglementaire• Règlements AML et CFT• Catalyseurs et forces• Introduction à la terminologie• Approche habilitante de la régulation• Standardisation• Approches de mesure de l'habilitation	L'architecture réglementaire par pays
Semaine 2	Module 2 : Catalyseurs de la régulation des SFD <ul style="list-style-type: none">• Aperçu des quatre catalyseurs réglementaires de base:• E-money: les bases de la protection de la valeur stockée émise par des non-banques• Due diligence des consommateurs basée sur les risques	Typologie des lois de E-money
Semaine 3	Module 3 : Protection des consommateurs des SFD <ul style="list-style-type: none">• Implication d'un risque non géré pour le client• Comment améliorer la protection des clients• Création de cadres de gestion des risques	Lois de protection des consommateurs

	<ul style="list-style-type: none"> • Création de différents types de cadres • Ce qui est nécessaire: impératifs pour les fournisseurs de services financiers digitaux • Protection des données à caractère personnel • Politique de concurrence • Banque ouverte 	
Semaine 4	Module 4 : Défis émergents de la régulation des SFD <ul style="list-style-type: none"> • Introduction aux problèmes de confidentialité des données • Implications de la Fintech pour la réglementation des DFS • Implications de Regtech pour la réglementation des DFS • Réglementation des monnaies alternatives • Sandbox 	Sandbox

MODE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE

Ce cours mobilisera des activités asynchrones et synchrones pour permettre aux participants d'atteindre les objectifs visés. D'une part, les participants seront encouragés à exploiter les ressources (articles, rapports, infographies, vidéos, audio, etc.) disponibles sur la plateforme et à échanger avec leurs pairs et le facilitateur via les forums qui seront créés et à mener des recherches sur les thématiques du cours dans leurs pays respectifs. D'autre part, les participants seront invités à prendre part aux webinaires qui seront organisés pour chaque module du cours.

COORDINATION DU COURS

Coordonnateur du centre d'excellence: Nom: Dr André ONANA Email: andre.onana@esmt.sn	Coordinateur UIT: Nom : M. Emmanuel Niyikora Responsable de Programme, bureau de zone UIT pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar Tel : +250 788312939 Email: (emmanuel.niyikora@itu.int)
--	---

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Inscription sur le site de l'Académie UIT:

Veillez noter qu'afin de pouvoir vous inscrire à un cours vous **DEVEZ** au préalable créer un compte sur le portail web de l'Académie UIT à l'adresse suivante: <https://academy.itu.int/index.php/user/register>.

Inscription à la formation:

Si vous avez un compte existant ou déjà créé un nouveau compte, alors vous pouvez vous inscrire à la formation sur le lien suivant: <https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/regulation-des-services-financiers-digitaux-et-des-fintechs-0>

Vous pouvez également vous inscrire en retrouvant votre formation désirée dans notre catalogue de formation à <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue>

Paieement

1. Paiement en ligne

Les frais de participation à cette formation sont de **150 USD**. Ce montant prend en compte l'inscription, la documentation, la pause-café et le déjeuner. Il est recommandé de procéder au paiement via le système de paiement en ligne en utilisant le lien suivant : <https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/regulation-des-services-financiers-digitaux-et-des-fintechs-0>

2. Paiement par virement bancaire

Lorsqu' il n'est pas possible de procéder à un paiement en ligne, un virement bancaire peut être fait sur le compte bancaire de l'IUT indiqué ci-dessous. Dans ce cas, le participant devra sélectionner l'option de paiement « **offline payment** » en utilisant le lien mentionné ci-dessus.

Le participant sera ainsi redirigé vers une page ou une facture lui sera émise. Sur cette base, le participant pourra transférer les frais de formation sur le compte bancaire de l'UIT. Une fois le transfert effectué, il est **IMPERATIF** que le participant soumette la preuve de paiement sur le site de l'Académie UIT, sous l'onglet « **Offline Invoices** » dans le menu principal. Il est conseillé au participant de notifier la division HCB à l'adresse : hcbmail@itu.int après qu'il est soumis sa preuve de paiement en ligne.

Tous les frais de transaction bancaire doivent être supportés par le payeur.

Si les documents susmentionnés ne sont pas présentés, le candidat peut ne pourra pas être inscrit à la formation.

3. Paiement par groupe

Si vous souhaitez payer pour plus d'un participant par virement bancaire et que vous avez besoin d'une facture pour tous, créez un compte comme **contact institutionnel**. Les contacts institutionnels sont des utilisateurs qui représentent une organisation. Tout étudiant peut demander à être un contact institutionnel ou à appartenir à une organisation existante.

Pour ce faire, accédez à la page de votre profil en cliquant sur le bouton "**My account**" dans le menu de l'utilisateur. Au bas de cette page, vous devriez voir deux boutons :

- a. Si vous souhaitez **devenir un contact institutionnel**, cliquez sur le bouton "**Apply to be an Institutional Contact**". Cela vous redirigera vers un petit

formulaire qui vous demandera le nom de l'organisation. Une fois que vous avez renseigné le nom de l'organisation que vous souhaitez représenter, cliquez sur “**continue**”, une demande est alors créée. Un responsable de l'Académie de l'UIT examinera manuellement cette demande et l'acceptera ou la refusera en conséquence.

- b. Si vous souhaitez **appartenir à une organisation existante**, cliquez sur le bouton “**Request to belong to an Institutional Contact**”. Cela vous redirigera vers un petit formulaire qui vous demandera de sélectionner l'organisation à laquelle vous souhaitez appartenir à partir d'une liste d'organisations. Après avoir sélectionné la bonne organisation et cliqué sur “**continue**”, une demande sera créée. Le contact institutionnel qui représente cette organisation acceptera ou refusera manuellement votre demande d'adhésion à l'organisation.

Coordonnées bancaires de l'UIT:

Nom et adresse de la Banque :	UBS SWITZERLAND AG Case postale 2600 CH 1211 Geneva 2 Switzerland
Bénéficiaire:	Union Internationale des Télécommunications
Numéro de Compte :	240-C8108252.2 (USD)
Swift:	UBSWCHZH80A
IBAN	CH54 0024 0240 C810 8252 2
Montant :	150 USD
Reference du paiement :	CoE-AFR 24915-P.40590.1.03

4. Autre méthode de paiement

Si pour des raisons de régulations nationales il y a des restrictions ne permettant pas d'utiliser les options de paiement 1 et 2 ci-dessus, veuillez contacter le coordinateur de l'IUT pour plus d'assistance.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire concernant cette formation, veuillez contacter M. Ibrahima Ndiaye, Responsable du département Marketing & Développement Institutionnel de l'ESMT au ibrahima.ndiaye@esmt.sn / (+221) 33 869 03 14 ou le coordonnateur du Centre d'Excellence, Dr. André Onana à l'adresse suivante : andre.onana@esmt.sn.